

# Râle jaune

(*Coturnicops notberacensis*)

Le Râle jaune se reproduit presque exclusivement au Canada et dans le nord des États-Unis. Même si le territoire québécois représente une partie importante de son aire de répartition mondiale, on estime qu'il y a moins de 100 couples de Râles jaunes qui nichent dans le Québec méridional. Il faut s'armer de patience si l'on veut observer ce petit oiseau, qu'on rencontre surtout le long du corridor du Saint-Laurent. Pour entendre son cri unique en son genre (tic-tic, tic-tic-tic), il vaut mieux sortir la nuit, car c'est à ce moment qu'il vocalise. L'île aux Grues est l'un de ses sites de prédilection et sur la Côte-Nord il est parfois présent aux Îlets Jérémie, à Pointe-aux-Outardes et à Pointe-à-Boisvert.

**STATUT FÉDÉRAL :** espèce préoccupante.

**STATUT PROVINCIAL :** espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

**HABITAT :** les marais où dominent les plantes herbacées telles que les carex, les joncs et les graminées, par exemple les hauts-marais côtiers de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

**NIDIFICATION :** une coupe de 10 à 15 cm de diamètre construite au sol et recouverte par de la végétation morte.

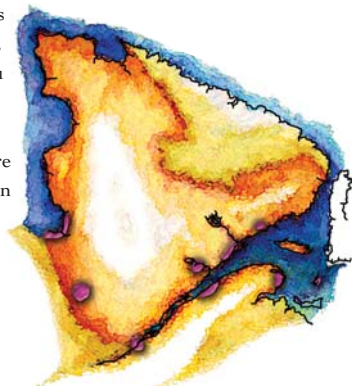


Photo : J. Brisson

**RÉGIME ALIMENTAIRE :** les adultes se nourrissent d'insectes, d'araignées et de graines.

**MENACES POTENTIELLES :** perte d'habitat (drainage et remblayage des terres humides).

**COMMENT AIDER LE RÂLE JAUNE :** contribuer à la protection des hauts-marais de sa région, éviter de déranger les oiseaux en période de nidification (en été) et documenter la présence de l'espèce en répertoriant les vocalisations des mâles.



**Légende :** ● Aire de nidification